

# CHARTRE RÉGISSANT L'USAGE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ PAR SES UTILISATEURS

Comment sécuriser mon  
poste de travail et mon mot  
de passe ?

---

Est-ce que je peux utiliser  
une image trouvée sur  
internet ?

---

Qu'est-ce que  
l'hameçonnage ?

---

Est-ce que je peux installer un  
logiciel sur mon poste de  
travail ?

---

Pourquoi certains sites web  
sont-ils bloqués ?

---



TELECHARGEZ LA CHARTE,  
TROUVEZ LES REPONSES  
<https://ssi.ac-nancy-metz.fr>

## POUR QUI ?

*La charte s'applique à l'institution ainsi qu'à l'ensemble des utilisateurs de son système d'information.*

## POURQUOI ?

*L'académie est responsable des données qui lui sont confiées, c'est donc à chacun d'entre nous d'en assurer leur protection. Pour ce faire, il est essentiel de respecter un certain nombre de règles visant à assurer la sécurité, la performance des traitements, la préservation des données et le respect des dispositions légales et réglementaires qui s'imposent.*

## CONTEXTE

*Les informations que nous manipulons tous les jours sont précieuses et convoitées. Elles sont devenues indispensables à la réalisation de notre mission de service public.*



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION